

LA RESPONSABILITE DES PROFESSIONNELS ET DES DIRIGEANTS SOCIAUX : JURISPRUDENCE DES COURS D'APPEL DU SUD-OUEST

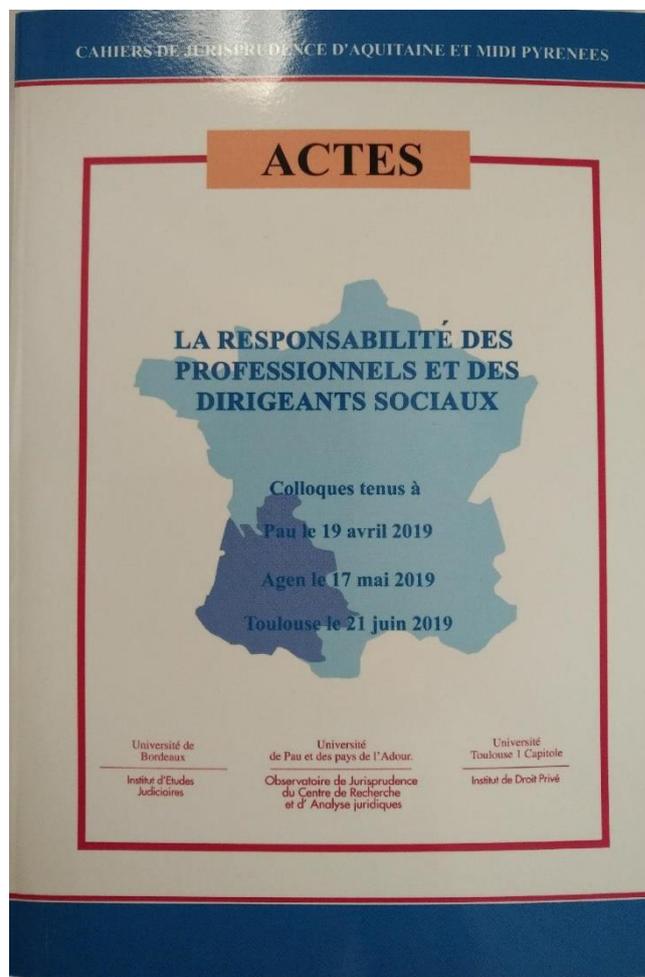
Sous la coordination de Pierre-Yves ARDOY

Actes des Colloques organisés dans le cadre des Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi Pyrénées, tenus à Pau (19 avril 2019), Bordeaux le (17mai 2019) et Toulouse (21 juin 2019)

Les Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées ont fêté leurs 20 années d'existence en 2017. Pour célébrer cet anniversaire et afin de valoriser ses activités qui sont au cœur des préoccupations des professionnels du droit et du justiciable, les « Cahiers » ont lancé un rendez-vous annuel autour d'un thème choisi et décliné par discipline et au vu de la jurisprudence des Cours d'appel d'Agen, de Bordeaux, de Pau et de Toulouse.

Ces journées des « Cahiers » se répètent annuellement, sous forme de colloques à Pau, Bordeaux ou Agen et Toulouse et donnent lieu à la publication d'un numéro spécial. Le thème retenu en 2017 était « *l'appréciation de la faute et des manquements contractuels* ». Pour sa deuxième édition, le thème choisi était « la loyauté dans le procès ». Enfin, pour sa troisième édition l'association des Cahiers de jurisprudence s'est intéressée à « la responsabilité des professionnels et des dirigeants sociaux »

Ces manifestations s'inscrivent dans un cadre plus général qui est celui de la prévisibilité des décisions de justice, l'une des préoccupations de la réforme de la Justice au XXIème siècle (J21) désireuse de mettre le citoyen au cœur de celle-ci. De ce point de vue, les « Cahiers » sont le résultat d'une collaboration active et ancienne entre les acteurs locaux : Juridictions (Cours d'appel d'Agen, de Bordeaux, de Pau, de Toulouse), Universités (Université de Bordeaux à travers l'Institut d'Etudes Judiciaires, Université de Pau à travers l'Observatoire de la Jurisprudence du Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques, et depuis 1997 l'Université Toulouse Capitole à travers l'Institut de Droit privé), mais également les Barreaux du ressort des différentes Cours d'appel. Les analyses portent sur la jurisprudence récente des quatre Cours, mise en perspective les unes par rapport aux autres ainsi que par rapport à la jurisprudence « unificatrice » de la Cour de Cassation. Les décisions rapportées et analysées dans les « Cahiers » forment la matière première des réflexions et des contributions au présent ouvrage.



Bon de commande

Mme / MM / Me

NOM :

Prénom :

Fonctions :

Adresse professionnelle ou personnelle

Souhaite(nt) recevoirexemplaire(s) des Actes des Colloques organisés dans le cadre des Cahiers de Jurisprudence « **La responsabilité des professionnels et des dirigeants sociaux** »

Au tarif de **30,00 €** ou **20 € *** l'exemplaire soit € TTC par **chèque bancaire** joint libellé à l'ordre de l'association des Cahiers de Jurisprudence

ou sur demande par **facture administrative**

*** Tarif spécial pour les abonnés aux Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées et pour les personnes ayant assisté aux colloques**

LA RESPONSABILITE DES PROFESSIONNELS ET DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Sous la coordination de Pierre-Yves ARDOY

Actes des Colloques organisés dans le cadre des Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi Pyrénées,
tenus à Pau (19 avril 2019), Bordeaux le (17 mai 2019) et Toulouse (21 juin 2019)

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	p. 5	- <i>La responsabilité des professionnels du droit</i>	p. 43
- <i>La responsabilité des dirigeants sociaux</i>	p. 7	Evelyne Bonis, Charlotte Claverie-Rousset, et Mélanie Chevreul	
Arnaud Lecourt		- <i>La responsabilité des professionnels de santé</i>	p.117
- <i>La responsabilité des banquiers</i>	p. 17	Séverin Jean et Aurore Valmary	
Pierre-Yves Ardoy		- <i>La responsabilité des professionnels de l'immobilier</i>	p.103
		Pierre-Yves Ardoy et Camille Drouiller	



Bon de commande et règlement à envoyer

à

ASSOCIATION DES CAHIERS DE JURISPRUDENCE

**« La responsabilité des professionnels et des dirigeants sociaux »
CENTRE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE JURIDIQUES**

(O.D.J. - C.R.A.J.) – M. ARNAUD LECOURT

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion,

Avenue du Doyen Poplawski – BP 1633

64016 PAU-CEDEX

France